

Grippe saisonnière

Mesures de prévention

en EMS

Unité HPCI
octobre 2010

POUR UN HIVER EN PLEINE FORME

En novembre le vaccin contre la grippe!

Vous travaillez quotidiennement avec des patients. Vous rendez souvent visite à des personnes dont la santé est parfois fragile. Faites-vous vacciner!

LE VACCIN CONTRE LA GRIPPE PROTÈGE VOTRE SANTÉ ET CELLE DE VOS PROCHES!

Pour en savoir plus : www.sanimedia.ch ou tél. 0800 106 106

sanimédia

canton de vaud



GRIPPE SAISONNIÈRE

LE VACCIN CONTRE LA GRIPPE PROTÈGE VOTRE SANTÉ ET CELLE DE VOS PROCHES. VOUS TRAVAILLEZ QUOTIDIENNEMENT AVEC DES PATIENT-E-S, FAITES-VOUS VACCINER! LE PORT DU MASQUE EST RECOMMANDÉ AU PERSONNEL, NON VACCINÉ LORS DES SOINS.

sanimédia

canton de vaud

Hygiène Prévention et Contrôle de l'Infection

Cours élaboré par l'Unité HPCI

Octobre 2010



Objectifs du cours

I. Grippe saisonnière

II. Mesures de prévention

- 1) Vaccination
- 2) Précautions Standard et
- 3) Mesures Additionnelles Gouttelettes aux PS

III. Etudes de situations



Objectifs du cours

I. Grippe saisonnière

II. Mesures de prévention

- 1) Vaccination
- 2) Précautions Standard et
- 3) Mesures Additionnelles Gouttelettes aux PS

III. Etudes de situations



La grippe (ou influenza)

Période d'incubation : 1 à 3 jours

Période de transmission : 24 heures avant et jusqu'à **5 jours après** l'apparition des symptômes

Symptômes : *apparition soudaine*

- **Symptômes généraux** : forte fièvre, fatigue, frissons, douleurs musculaires et articulaires, malaises, maux de tête
- **Symptômes respiratoires** : rhume, difficultés respiratoires, maux de gorge

Durée de la maladie : 7-10 jours



La grippe (ou influenza)



Transmission



- **Gouttelettes** : sécrétions nasales et pulmonaires



- **Contact** :

- mains contaminées (*salive, sécrétions respiratoires*)
- environnement contaminé (*environnement immédiat personne infectée*)

Facteurs favorisant la transmission

- Promiscuité
- Variabilité des virus (population jamais exposée)

Objectifs du cours

I. Grippe saisonnière

II. Mesures de prévention

- 1) Vaccination
- 2) Précautions Standard
- 3) Mesures Additionnelles Gouttelettes

III. Etudes de situations

Mesures de prévention

Vaccination grippe saisonnière



Composition du vaccin saisonnier :

Préparé à partir des souches ayant circulée la saison précédente

Vaccin 2010: contient la souche A(H1N1), la souche A(H3N2) et la souche B

Types de vaccins : en suisse, 3 vaccins inactivés

Vaccin « split »: gros morceaux de virus

→ Mutagrip[®], Fluarix[®] (vaccins sans adjuvants)

Vaccin subunit : antigènes de surface H et N

→ Influvac[®] (vaccins sans adjuvants)

→ Flud[®] (vaccins avec adjuvant: MF59C.1):réservé aux patients avec immunité diminuée

Vaccin virosomal (virus emballé dans membrane)

→ Inflexal V[®], Influvac Plus[®] (vaccins sans adjuvants)



Mesures de prévention

Recommandation à la vaccination:



Population > 65 ans

Femmes enceintes, personnes (dès 6 mois) souffrant de maladies cardiaques, pulmonaires, immunitaires, troubles du métabolisme, insuf. rénale...

Résidents d'EMS et patients d'établissements pour maladies chroniques

Professionnels de la santé en :

- Contact direct avec des patients, des résidents et/ou des clients
- À domicile, dans les hôpitaux, cabinets médicaux, EMS, foyers médicalisés, maisons de cure et pharmacie

Personnes (enfants y compris) qui sont en contact étroit avec des personnes à risques ou qui vivent avec ces dernières



Mesures de prévention

Pour le personnel non vacciné:

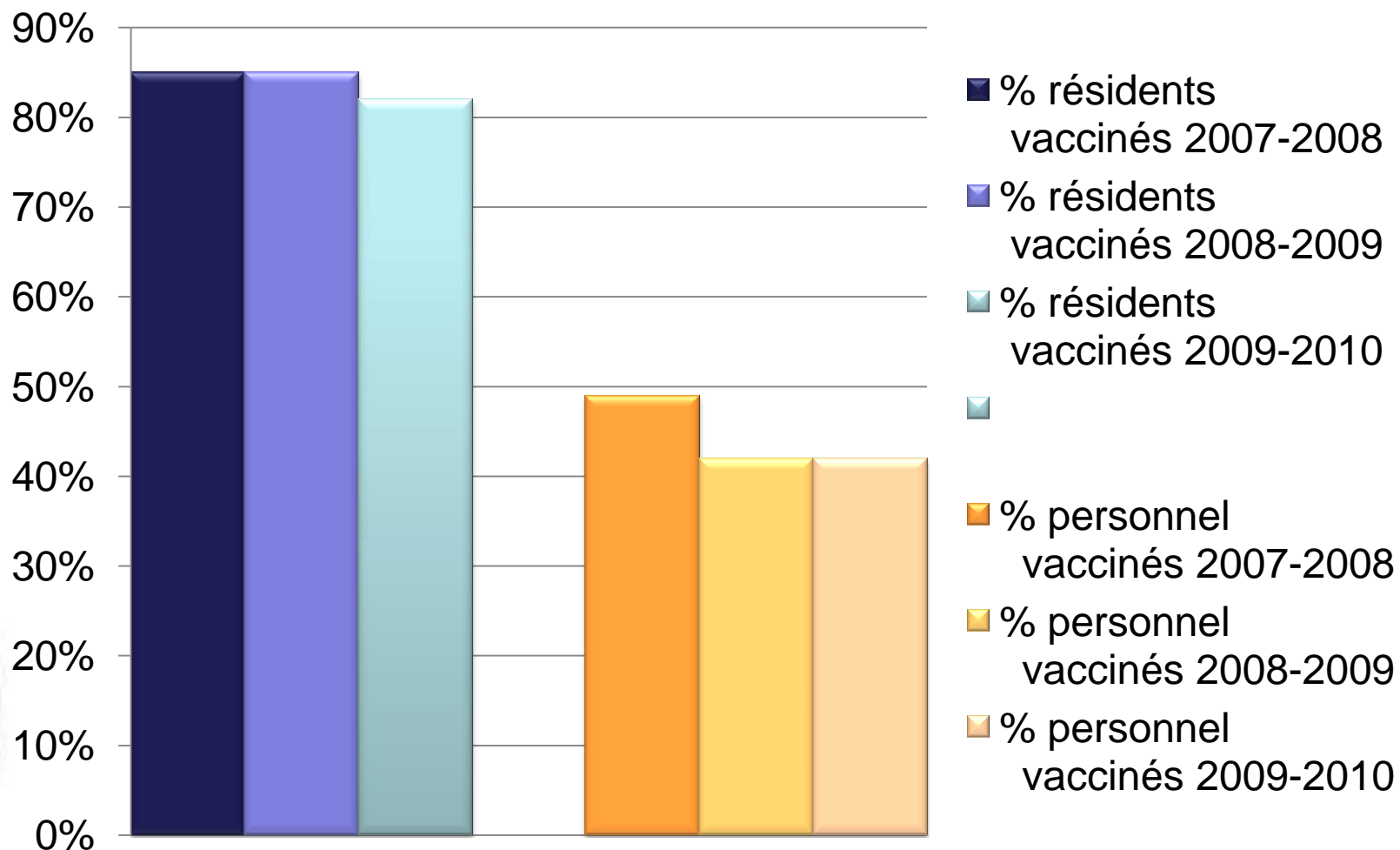
Au niveau du canton de Vaud, le Service de la santé publique par son médecin cantonal et son médecin cantonal adjoint demande au personnel soignant non vacciné

- Port d'un masque lors de soins direct au patient (acte de soins à < 1 mètre)
- Durant la période épidémique (début et fin de l'épidémie déterminée par l'OFSP)

Il est de la responsabilité de chaque soignant de respecter cette mesure



Couverture vaccinale en EMS



Objectifs du cours

I. Grippe saisonnière

II. Mesures de prévention

- 1) Vaccination
- 2) Précautions Standard
- 3) Mesures Additionnelles Gouttelettes

III. Etudes de situations



Mesures de prévention

Les PS

Les Précautions Standard (PS)

Hygiène des mains



Port de gants



Protection respiratoire
et oculaire



Protection tenue
de travail



Traitement des dispositifs
médicaux et du matériel



Traitement du linge



Gestion des déchets



Environnement



Protection du personnel

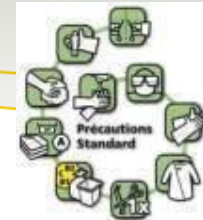


Protection du patient

Les Mesures Additionnelles (MA) aux PS



Mesures de prévention



Les PS



Hygiène des mains = Désinfection des mains

Comment utiliser la solution hydro alcoolique



1. Prendre au minimum 3 ml de solution hydro alcoolique sur des mains sèches



2. Frictionner les mains sur toutes les surfaces jusqu'à pénétration du produit



Mesures de prévention



Les PS



Hygiène des mains = Lavage des Mains



Prendre **une dose** de savon liquide et se savonner **pendant 30 secondes au minimum** les mains en insistant sur les paumes, le dos de la mains, les espaces inter-digitaux et les poignets



Objectifs du cours

I. Grippe saisonnière

II. Mesures de prévention

- 1) Vaccination
- 2) Précautions Standard
- 3) Mesures Additionnelles Gouttelettes

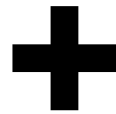
III. Etudes de situations





Mesures de prévention

Les MA

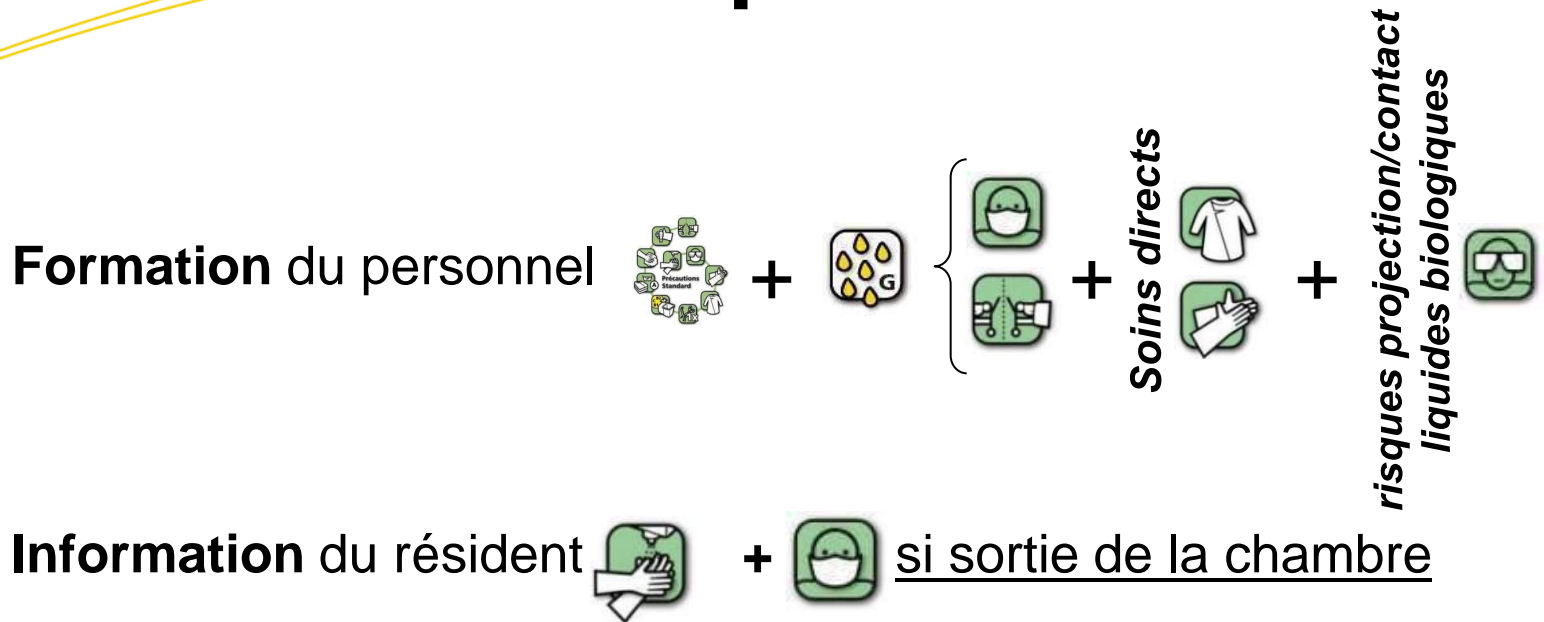
Les Mesures Additionnelles (MA) aux PS



Types d'activité	 Mesures Additionnelles GOUTELLETES	Types de structures					
		A	B	C	Amb	Dom	
Arrivée/ déplacement/ transfert du patient	Avertir le service et/ou l'institution destinataire avant le transport/transfert du patient						
	Limiter aux besoins essentiels (motifs thérapeutiques et/ou psychologiques sur O/M)						
	Programmer l'examen ou le rendez-vous en fin de consultation						
	Placer directement le patient en salle de traitement						
	Masque médical avec élastique à porter par le patient						
	Transport : pas de masque pour les transporteurs / accompagnants						
Placement du patient	Chambre individuelle						
	Cohorter* et séparer (rideaux, paravents, etc...) si pas de chambre individuelle disponible						
	Port du masque par le patient et séparation géographique dans les lieux d'attente						
Information au patient	Expliquer les motifs des Mesures Additionnelles et remettre la documentation y relative						
	Enseigner les indications et la technique de désinfection des mains et mettre à disposition la solution/gel hydro-alcoolique						
	Enseigner et expliquer le port du masque lors de déplacement indispensable (voir rubrique déplacement du patient)						
Port de masques médicaux	Port du masque lors de soins s'effectuant dans un périmètre • 2 mètres						
Port de surblouse (B) ou tablier (T)	Contact direct avec le patient	en chambre et/ou autres lieux de traitement dans un périmètre • 2 mètres	B	B	B/T	B/T	B/T
	Contact avec l'environnement direct		B	B	B/T		
Port de gants non stériles à usage unique	Contact direct avec le patient	en chambre et/ou autres lieux de traitement dans un périmètre • 2 mètres					
	Contact avec l'environnement direct						

Type d'activité	 Mesures Additionnelles GOUTELLETES	Types de structures					
		A	B	C	Amb	Dom	
Entretien des Dispositifs Médicaux (DM) et autre matériel	Privilégier les DM à usage unique	<i> limiter au strict minimum le stock de matériel en chambre ou à domicile </i>					
	Désinfecter le matériel à usage multiple après chaque utilisation						
Entretien de l'environnement direct	Nettoyer et désinfecter la chambre et/ou les autres lieux de traitement quotidiennement						
	Nettoyer et désinfecter la chambre et les autres lieux de traitement au départ du patient						
Gestion des déchets	Se référer au document de l'OFEFP (voir tableau définitions)						
Evacuation du linge	Placer le linge dans un sac imperméable, attribué au patient et garde dans la chambre, fermer le sac hermétiquement avant de le sortir de la chambre						
	Utiliser des protections à usage unique pour les salles de traitement						
Informations aux visiteurs	limiter le nombre de visiteurs						
	Informer sur les mesures à prendre : <ul style="list-style-type: none"> port de masque médical désinfection des mains en quittant le patient 						
Levée des Mesures Additionnelles	Nettoyer et désinfecter le lit						
	Changer la literie						
	Éliminer et/ou nettoyer/désinfecter le matériel stocké en chambre ou à domicile						
	Nettoyer et désinfecter la chambre (sols, mobilier médical, sanitaire)						
	Laver les rideaux de séparation et/ou désinfecter les paravents fixes						

Mesures de prévention



Mise à disposition des **masques** personnel/résidents grippés

Mise à disposition des résidents de mouchoirs en papier et flacons de solution hydro-alcoolique pour la désinfection des mains

Affiches « prévention » à mettre en place... par EMS

Grippe : symptômes

http://www.hpci.ch/files/documents/ft100/hpci_w_ft_00091.pdf



Céphalées



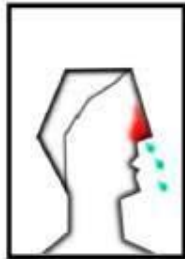
Maux de gorge



Fièvre - frissons



Courbatures

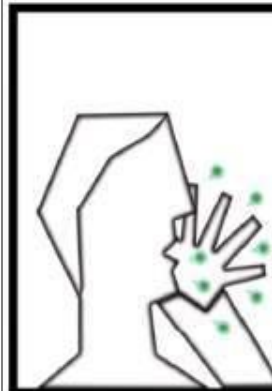


Rhinite

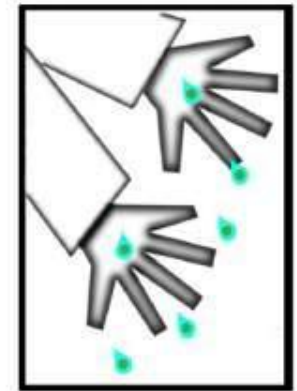
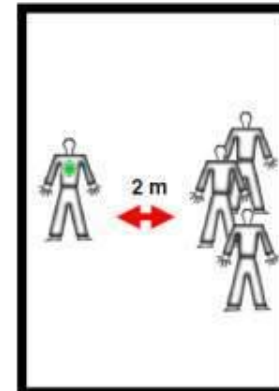


Gène respiratoire

GRIPPE : MODES DE TRANSMISSION



Gouttelettes de salive infectées lors de toux, éternuement, par la parole



Mains contaminées par des gouttelettes de salive infectées lors d'éternuement, toux, manipulation d'objets contaminés

Résumé des Mesures de prévention

Formation du personnel (PS et MA)

Promotion vaccination du personnel et des résidents

Application des Précautions Standard chez tous les résidents

Application des Mesures Additionnelles chez résident avec grippe

Stock de matériel pour mise en place MA

Objectifs du cours

I. Grippe saisonnière

II. Mesures de prévention

- 1) Vaccination
- 2) Précautions Standard
- 3) Mesures Additionnelles Gouttelettes

III. Etudes de situations

Prise en charge du résident avec grippe



Résident grippé **en chambre** jusqu'à 24 heures après disparition de la fièvre

- Prise des repas en chambre

A l'entrée dans la chambre : désinfection des mains

Port de masque **lors de contacts** à moins de 1-2 mètres (personnel)

Lors de **soins directs** (contacts étroit : toilette...)

- port de blouse et gants
- port de lunettes si risque de projections de sécrétions respiratoires (aspiration, physio resp...)

Voisin de chambre : pas de mesures particulières

Limitation des visites (enfants...)

Port du masque pour le résident s'il doit sortir de la chambre pendant la durée des symptômes + 1 jour

Personnel soignant appartenant à un groupe à risque

- Encourager vivement la vaccination
- La prise en charge d'un patient grippé par du personnel à risque non vacciné devrait être discuté avec le médecin du personnel

Soignant appartenant à un groupe à risque :

- *femmes enceintes*
- *personne présentant une immunodéficience congénitale ou acquise, ou suivant une thérapie immunosuppressive*
- *personnes souffrant de maladies chroniques*



Je vous remercie de votre attention



Soyez attentifs à tout signe de grippe, notamment aux symptômes suivants:

- subite poussée de fièvre dépassant les 38°C;
- frissons, maux de tête, douleurs musculaires et articulaires;
- rhume, toux sèche et maux de gorge;
- vertiges ou difficultés respiratoires;
- douleurs abdominales, diarrhée ou vomissement.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Federal Office of Public Health FOPH

www.pandemia.ch
Hotline 031 322 21 00

**UNIS
CONTRE LA
GRIPPE**



Diapositives supplémentaires

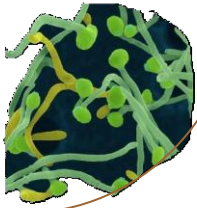
Agents infectieux

Champignons



Aspergillus

Candida



Parasites



Protozoaires



Acariens



Helminthes



Prions

Bactéries



Staphylocoque doré

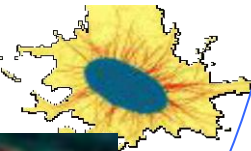
Pseudomonas



Klebsiella

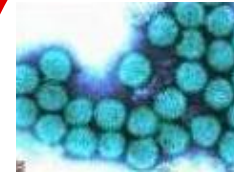
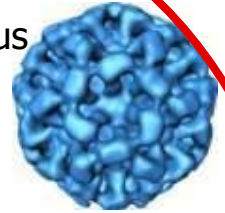


E. coli

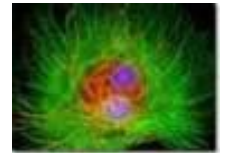


Virus

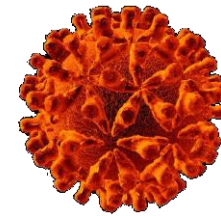
Norovirus



Rotavirus



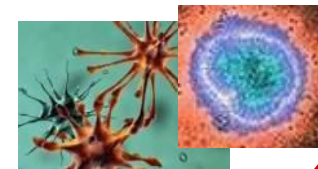
RSV



Hépatite B

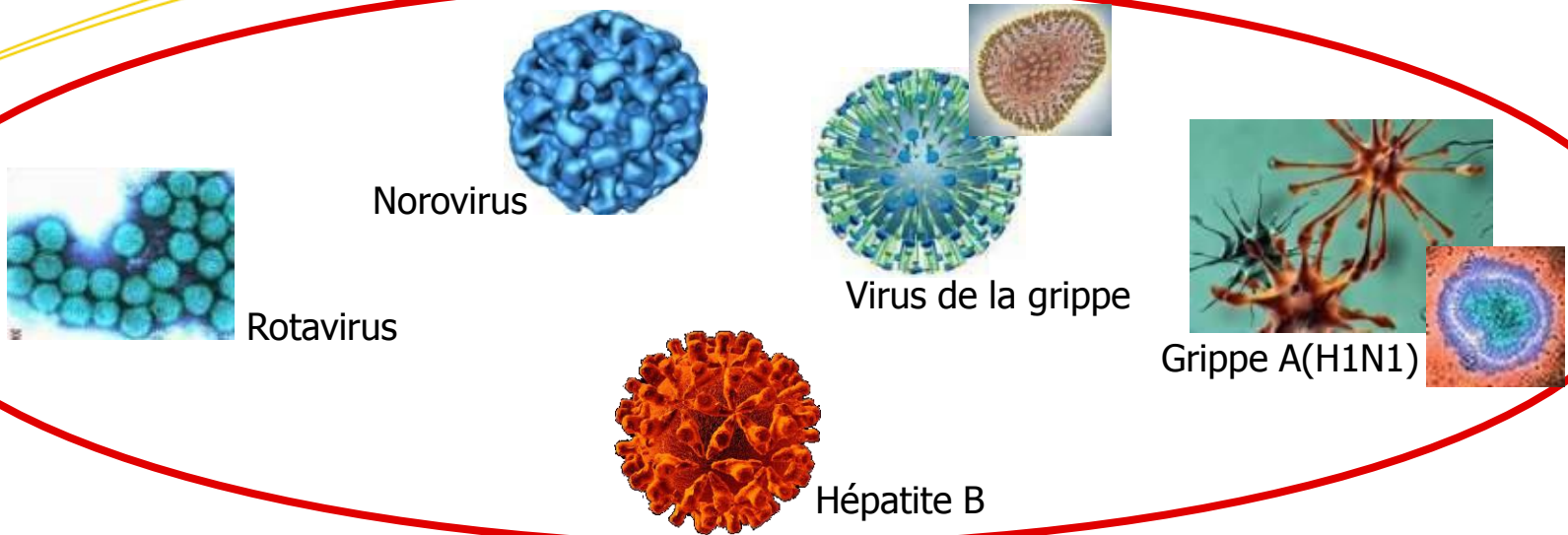


Virus de la grippe



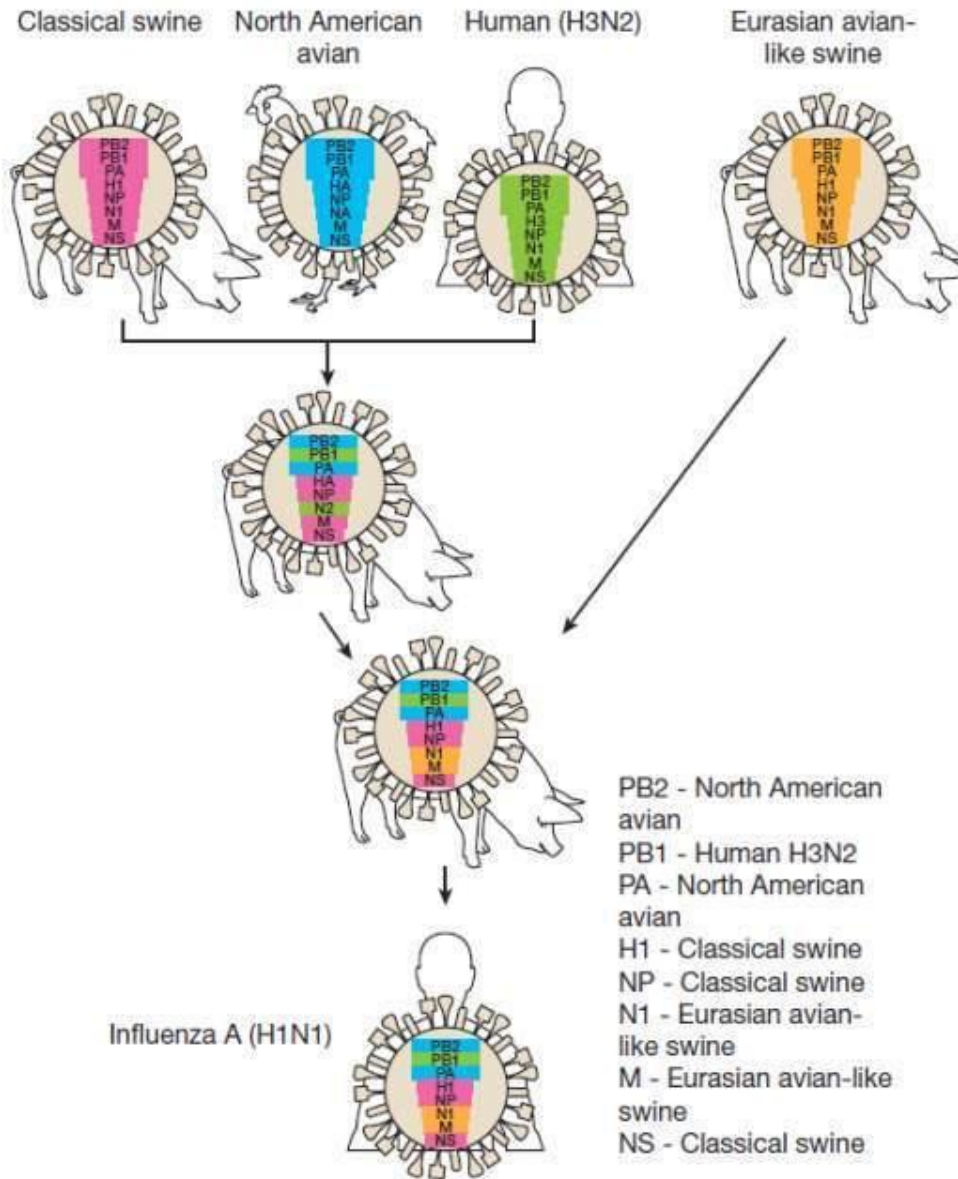
Grippe A(H1N1)

Virus



- Forme « la plus limitée de la vie »
- Plus petits que les bactéries
- Sont constitués d'une simple enveloppe externe et de matériel génétique (sous forme d'ADN ou d'ARN)
- **Incapables de subvenir à leur propres besoins**
- Doit s'introduire et **utiliser l'appareil cellulaire de l'hôte pour se reproduire** : «**parasite intracellulaire obligatoire**»

Grippe A H1N1 2009





MASQUE

Activités nécessitant le port de masque médical

Type d'activité (liste non exhaustive)	Type de matériel
<ul style="list-style-type: none"> • Ponctions, pose de cathéter (venflon) • Aspiration bronchique • Pose de sonde vésicale • Soins de plaie infectée • Pour tout contact à moins de 2 m avec une personne avec une infection transmise par gouttelettes (sur ordre médical) • Manipulation ou nettoyage présentant un risque d'éclaboussures de liquides biologiques 	Masques médicaux

Les masques "visiteurs" (1 seule couche) ne garantissent aucune protection et sont par conséquent à proscrire.

Les différents types de masques



de soins



chirurgical



à visière



coquille

Lors de soins associés à un risque de projection de liquide biologique, le port de masque à visière ou masque +lunettes de protection doit être respecté



+



Mode d'emploi



1. Passer les anses autour des oreilles.



2. Ouvrir les sourcils et ajuster le masque de manière à recouvrir entièrement le nez et le menton.



3. Ajuster la barrette rigide de façon à ce qu'elle épouse les contours du nez et des pommettes.



Se désinfecter les mains après le retrait du masque

Appel au personnel médical et soignant des institutions de soins du canton de Vaud

La grippe reste une des principales causes de mortalité par maladie infectieuse dans nos pays, aussi il est important de ne pas sous-estimer ses dangers

La vaccination est le seul moyen efficace et sûr pour se prémunir de la grippe

La vaccination permet d'interrompre la chaîne de la transmission

Les professionnels de la santé sont en contact étroit avec les populations à risque, à savoir les personnes de plus de 65 ans, les malades chroniques et les sujets ayant un système immunitaire affaibli. Les soignants présentent donc un risque important de transmission du virus influenza

Pour protéger les personnes âgées ou fragiles de cette affection, qui peut s'avérer très grave, une solution :

LA VACCINATION DU PERSONNEL SOIGNANT

L'unité HPCI, vous recommande de prendre contact avec les personnes responsables de la vaccination de vos institutions respectives pour procéder à cet acte de solidarité envers vos patients et vos proches